

Checklist – Externaliser son service juridique

L'essentiel à savoir avant de vous lancer

Introduction

Externaliser son service juridique, c'est un choix stratégique. Avant de confier la gestion de vos aspects légaux à un partenaire externe, assurez-vous d'avoir bien défini vos besoins, vos priorités et les modalités de collaboration.

Cette checklist vous aide à y voir clair.

Étape 1 – Identifier vos besoins juridiques

- Contrats clients et fournisseurs
- Droit du travail / RH
- Protection des données (LPD/RGPD)
- Droit commercial / sociétés
- Gestion des litiges / recouvrements
- Personne de confiance / prévention des atteintes à la personnalité
- Autres besoins spécifiques (à préciser)

 **Conseil CSE Advisor :** commencez par lister les sujets qui vous ont déjà posé problème ou pris du temps au cours des 12 derniers mois.

Étape 2 – Déterminer votre volume et votre rythme

- Avez-vous des besoins ponctuels ou récurrents ?
- Souhaitez-vous une présence sur site ou à distance ?
- Quelle est la fréquence idéale (hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle) ?
- Quels interlocuteurs internes travailleront avec le juriste externe ?

 **Conseil :** un modèle hybride (présence mensuelle + suivi à distance) convient souvent parfaitement aux PME de 10 à 100 salariés.

Étape 3 – Choisir le bon partenaire

- Expérience en entreprise, pas seulement en cabinet
- Connaissance du tissu économique suisse
- Capacité d'adaptation et sens du terrain

- Approche pragmatique et orientée résultats
- Confidentialité absolue
- Possibilité d'intervenir aussi comme "Personne de Confiance"

 **Conseil :** privilégiez un interlocuteur unique. Cela garantit la cohérence et la continuité du suivi juridique.

Étape 4 – Sécuriser la collaboration

- Formaliser les modalités dans une convention de service
- Définir les conditions de confidentialité et de disponibilité
- Prévoir un point mensuel de suivi (même court)
- Déterminer la procédure d'accès aux documents et signatures

Conseil : une collaboration efficace repose sur la transparence et la régularité des échanges.

Étape 5 – Évaluer les bénéfices

- Moins de litiges
- Décisions plus rapides
- Économie sur le long terme
- Conformité LPD maîtrisée
- Sérénité et gain de temps pour les dirigeants

Conseil : après 6 mois, mesurez les impacts concrets sur votre gestion, vos coûts et votre organisation.

Pour aller plus loin

Vous souhaitez savoir comment externaliser efficacement votre juridique ? CSE Advisor vous accompagne à chaque étape, du diagnostic à la mise en œuvre.

 Contactez-nous pour un entretien gratuit de 30 minutes.

 www.cseadvisor.ch/contact